

M. Crestohl: Le ministre voudra-t-il répondre à une question? Si ce que le ministre propose pour l'industrie lainière apporte une aide modeste, pourquoi cette soudaine timidité? Pourquoi ne pas aller plus loin et prescrire le remède définitif, l'embargo sur les lainages britanniques?

M. Ricard: Oh, que c'est habile!

L'hon. M. Fleming: J'aurais pensé que mon honorable ami aurait fait preuve de sérieux dans ses questions. Je n'ai pas besoin d'en dire plus, si ce n'est que je préférerais que l'honorable député soit considéré comme un député qui pose des questions sérieuses. Or comme celle-ci ne peut évidemment être tenue pour telle, je ne généraliserai pas l'honorable député en y répondant.

L'hon. M. Pearson: Je n'ai pas l'intention de retenir le comité bien longtemps, mais je crois que ces propos du ministre méritent d'être relevés. Nous qui sommes ici depuis quelque temps déjà connaissons bien le penchant du ministre pour l'emphase et le fracas. Nous savons que son emportement est en raison inverse de la force de son argument. Aujourd'hui, il est resté en deçà du paroxysme de son indignation; mais la faiblesse de son argument exigeait quelque fracas, et il nous en a servi!

Essayons de voir un peu ce qu'il y a derrière ce fracas et ces rodomontades et d'envisager les réalités de la situation. Au fait, nous en avons déjà parlé, mais le ministre a soulevé une ou deux questions sur lesquelles je voudrais revenir. A propos de notre parti, il veut savoir "ce que nous faisons". "Quelle est, dit-il, votre politique?" C'est clair, et de plus en plus évident au fur et à mesure que la session avance, qu'aussitôt que le gouvernement est en fâcheuse posture, il se réfugie derrière cet argument,—si on peut appeler cela un argument,—: "Vous avez été 22 ans au pouvoir; or qu'avez-vous fait à ce propos?" Et, si cela tombe à plat, et que le gouvernement lui-même n'a pas de programme en l'espèce, il nous dit: "Qu'est-ce que vous feriez, vous autres? N'avez-vous pas quelque petit conseil à nous donner?" Or, manifestement, c'est le gouvernement qui est responsable et c'est à nous de compter sur lui pour trouver et indiquer les remèdes à ce qui ne va pas. Si c'est là le mieux que le gouvernement puisse faire pour l'industrie canadienne des lainages, la mesure n'est pas très efficace,—de fait, elle ne l'est pas du tout,—et elle pourrait nous attirer des ennuis avec le Royaume-Uni, pays dont les conservateurs ont maintes fois dit que c'était celui avec lequel nous devrions intensifier et accroître notre commerce.

Ainsi que je l'ai déjà dit, et comme l'ont dit mes collègues, tout ce que le gouvernement a fait dans cette résolution, c'est de recourir à la pire solution possible. La déclaration du ministre a été intéressante et peut-être significative, car il a enfreint le Règlement une bonne partie du temps. Il a parlé de l'ensemble de l'industrie textile. Néanmoins, nous avons été bien contents qu'il l'ait fait parce que c'était évident, d'après ce qu'il dit,—et c'est là une des conséquences de cette mesure qui nous causent tant d'anxiété,—que ce remède dont les conservateurs se sont emparés pour venir en aide à l'industrie des lainages est le remède qu'ils vont appliquer à l'ensemble de l'industrie textile: la protection douanière par relèvement des droits de douane. En agissant ainsi, ils reviennent à la politique tory traditionnelle. Ils demandent ce que nous avons fait au cours des années. Le ministre me permettra de le prévenir que la dernière fois que les conservateurs ont été au pouvoir,—de 1930 à 1935,—plus de filatures ont fermé leurs portes que pendant toute autre période quinquennale de notre histoire. Si on applique simplement le remède qu'ils ont cherché à appliquer de 1930 à 1935, l'industrie textile n'a guère à espérer sous ce gouvernement.

Comme nous l'avons déjà signalé, le ministre a souvent prétendu que c'est une modeste proposition. Certes il s'agit d'une proposition modeste pour ce qui est d'aider l'industrie des lainages, mais elle n'est pas modeste dans ses incidences sur nos rapports commerciaux avec le Royaume-Uni. Elle pourrait encore aboutir à d'autres propositions qui ne sont pas aussi modestes. Toutefois la modestie de cette proposition, sa futilité et son inefficacité ressortent du fait qu'elle traite seulement du commerce avec la Grande-Bretagne. Elle ne touche pas les pays dont les importations au Canada augmentent alors que les importations en provenance de la Grande-Bretagne diminuent. Le ministre a dit, et je veux être équitable envers lui, que la question sera négociée dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, comme cela est nécessaire d'ailleurs sous l'empire de cet Accord. En ce cas, on aurait bien pu suspendre toute initiative sur ce point en attendant de voir quels seraient les résultats des négociations dans le cadre dudit Accord à l'égard des importations provenant d'autres pays. Ce n'est pas la bonne façon, à mon avis, de régler toute mesure d'aide à l'industrie des lainages. C'est une mauvaise façon de statuer sur ces rapports du commerce avec le Royaume-Uni, dont on a tant parlé. Voilà ce que nous voulons